

**Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)**

**RAPPORT D'ANALYSE n° RA201905038-001**

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA  
BP 256  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date d'émission:** 09/07/2019

**Nom et adresse du prescripteur :**

SIVAP SSA  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date de réception :** 07/05/2019

**Commémoratifs :** PSPC 2019 - Porcin.

**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201905038/1/1	PC/19/B2a/BE/3/3	Porc	Muscle	Femelle	77kg	04/04/19	-5.1	Non
201905038/2/1	PC/19/B2e/1/2	Porc	Muscle	Mâle castré	84.5kg	04/04/19	-5.1	Non
201905038/3/1	PC/19/B2e/2/2	Porc	Muscle	Femelle	78kg	16/04/19	-5.1	Non
201905038/4/1	PC/19/B3a/B3b/B2c/ 1/2	Porc	Graisse animale	Femelle	76kg	16/04/19	-5.1	Non

**Echantillon : 201905038/1/1**

PC/19/B2a/BE/3/3

Analyse	Résultat (en µg/kg)
<b>Benzimidazole (2019/ST020) selon ANSES/LMV/15/02 - LC/MSMS Date d'analyse: 25/06/19</b>	Aucune des molécules recherchées (selon la liste Inovalys 2019) n'a été détectée.

**Echantillon : 201905038/2/1**

PC/19/B2e/1/2

Analyse	Résultat (en µg/kg)
<b>Anti inflammatoire non stéroïdien (2019/ST020) selon LMV 10/01 - LC/MS/MS Date d'analyse: 25/06/19</b>	Aucune des molécules recherchées (selon la liste Inovalys 2019) n'a été détectée.

**Echantillon : 201905038/3/1**

PC/19/B2e/2/2

Analyse	Résultat (en µg/kg)
<b>Anti inflammatoire non stéroïdien (2019/ST020) selon LMV 10/01 - LC/MS/MS Date d'analyse: 25/06/19</b>	Aucune des molécules recherchées (selon la liste Inovalys 2019) n'a été détectée.

**Echantillon : 201905038/4/1**

PC/19/B3a/B3b/B2c/1/2

Analyse	Résultat (en mg/kg)
<b>Pesticides multi résidus (2019/ST020) Méthode interne M ARCO/M/021 - LC/MSMS et CG/MSMS Date d'analyse: 26/06/19</b>	Aucune des molécules recherchées n'a été détectée. La liste des molécules recherchées pour cet échantillon, issue de la liste Inovalys 2019, est disponible sur demande.

**Les analyses portant la mention 2019/ST020 ont été sous-traitées à: INOVALYS LE MANS**

Le responsable technique



Validation du rapport



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)**

**RAPPORT D'ANALYSE n° RA201905110-001**

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA  
BP 256  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date d'émission:** 28/06/2019

**Nom et adresse du prescripteur :**

SIVAP SSA  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date de réception :** 15/05/2019

**Commémoratifs :** PSPC 2019 : Plan porcin.

**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201905110/1/1	PC/19/B1/AN/8/10	Porc	Muscle	Femelle	235.5	02/05/19	- 6.5°	Non

**Echantillon : 201905110/1/1**

PC/19/B1/AN/8/10

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Kit R-Biopharm PREMI TEST Date d'analyse: 28/06/19	Absence

Le responsable technique



Validation du rapport



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

**Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)**

**RAPPORT D'ANALYSE n° RA201905112-001**

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA  
BP 256  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date d'émission:** 09/07/2019

**Nom et adresse du prescripteur :**

SIVAP SSA  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date de réception :** 15/05/2019

**Commémoratifs :** PSPC : Plan porcin.

**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201905112/1/1	PC/19/B3a/B3b/B2c/ 2/2	Porc	Graisse péri-rénale	Femelle	104.5 kg	02/05/19	- 6.5°	Non

## Echantillon : 201905112/1/1

PC/19/B3a/B3b/B2c/2/2

Analyse	Résultat (en mg/kg)
<b>Pesticides multi résidus (2019/ST020)</b> <b>Méthode interne M</b> <b>ARCO/M/021 - LC/MSMS et CG/MSMS</b> <b>Date d'analyse: 26/06/19</b>	Aucune des molécules recherchées n'a été détectée. La liste des molécules recherchées pour cet échantillon, issue de la liste Inovalys 2019, est disponible sur demande.

**Les analyses portant la mention 2019/ST020 ont été sous-traitées à: INOVALYS LE MANS**

Le responsable technique



Validation du rapport



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

**Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)**

**RAPPORT D'ANALYSE n° RA201906039-001**

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA  
BP 256  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date d'émission:** 20/06/2019

**Nom et adresse du prescripteur :**

SIVAP SSA  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date de réception :** 05/06/2019

**Commémoratifs :** PSPC 2019 - Porcin.

**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201906039/1/1	PC/19/B3c/Pb/Cd/2/2	Porc	Foie	Mâle	84 kg	16/05/19	-12°	Non

## Echantillon : 201906039/1/1

PC/19/B3c/Pb/Cd/2/2

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande

- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
<b>Cadmium</b> Mét. Int. CS10M2 (rev11) Date d'analyse: 07/06/19	0.015 +/- 0.006	0,003	0,005
<b>Plomb</b> Mét. int. CS10M2 (rev11) Date d'analyse: 07/06/19	<= 0.02	0,01	0,02

Le responsable technique



Validation du rapport



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

**Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)**

**RAPPORT D'ANALYSE n° RA201906045-001**

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA  
BP 256  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date d'émission:** 28/06/2019

**Nom et adresse du prescripteur :**

SIVAP SSA  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date de réception :** 06/06/2019

**Commémoratifs :** PSPC 2019 - Porcin.

**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201906045/1/1	PC/19/B1/AN/9/10	Porc	Muscle	Mâle	246.5 kg	14/05/19	-12°	Non
201906045/2/1	PC/19/B1/AN/10/10	Porc	Muscle	Femelle	178 kg	17/05/19	-12°	Non

**Echantillon : 201906045/1/1**

PC/19/B1/AN/9/10

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Kit R-Biopharm PREMI TEST Date d'analyse: 28/06/19	Absence

**Echantillon : 201906045/2/1**

PC/19/B1/AN/10/10

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Kit R-Biopharm PREMI TEST Date d'analyse: 28/06/19	Absence

Le responsable technique



Validation du rapport



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

**Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)****RAPPORT D'ANALYSE n° RA201904046-001**

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA  
BP 256  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date d'émission:** 06/05/2019**Nom et adresse du prescripteur :**

SIVAP SSA  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date de réception :** 05/04/2019**Commémoratifs :** PSPC 2019 - Porcin.**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201904046/1/1	PC/19/B1/AN/1/10	Porc	Muscle	Femelle	118kg	27/03/19	-6,8°	Non
201904046/2/1	PC/19/B1/AN/2/10	Porc	Muscle	Femelle	233kg	28/03/19	-6,8°	Non
201904046/3/1	PC/19/B1/AN/3/10	Porc	Muscle	Femelle	207.5kg	29/03/19	-6,8°	Non
201904046/4/1	PC/19/B1/AN/4/10	Porc	Muscle	Femelle	156kg	29/03/19	-6,8°	Non
201904046/5/1	PC/19/B1/AN/5/10	Porc	Muscle	Femelle	106.5kg	01/04/19	-6,8°	Non

**Echantillon : 201904046/1/1**

PC/19/B1/AN/1/10

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Kit R-Biopharm PREMI TEST Date d'analyse: 03/05/19	Absence

**Echantillon : 201904046/2/1**

PC/19/B1/AN/2/10

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Kit R-Biopharm PREMI TEST Date d'analyse: 03/05/19	Absence

**Echantillon : 201904046/3/1**

PC/19/B1/AN/3/10

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Kit R-Biopharm PREMI TEST Date d'analyse: 03/05/19	Absence

**Echantillon : 201904046/4/1**

PC/19/B1/AN/4/10

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Kit R-Biopharm PREMI TEST Date d'analyse: 03/05/19	Absence

**Echantillon : 201904046/5/1**

PC/19/B1/AN/5/10

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Kit R-Biopharm PREMI TEST Date d'analyse: 03/05/19	Absence

Le responsable technique



Validation du rapport



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

**Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)**

**RAPPORT D'ANALYSE n° RA201904047-001**

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA  
BP 256  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date d'émission:** 25/04/2019

**Nom et adresse du prescripteur :**

SIVAP SSA  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date de réception :** 05/04/2019

**Commémoratifs :** PSPC 2019 - Porcin.

**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201904047/1/1	PC/19/B1/SU/1/5	Porc	Muscle	Mâle castré	90.5kg	21/03/19	-6,8°	Non
201904047/2/1	PC/19/B1/SU/2/5	Porc	Muscle	Mâle castré	87.5kg	18/10/18	-6.8°	Non

## Echantillon : 201904047/1/1

PC/19/B1/SU/1/5

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul  
- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande  
- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en µg/kg)	LD (en µg/kg)	LQ (en µg/kg)
<b>Sulfamides</b> CCM - UCM/92/01 Date d'analyse: 23/04/19	Aucune des 4 molécules recherchées n'a été détectée		
<b>Sulfadiazine</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 23/04/19	<= 25	25	-
<b>Sulfadimérazine</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 23/04/19	<= 25	25	-
<b>Sulfadiméthoxine</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 23/04/19	<= 25	25	-
<b>Sulfanilamide</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 23/04/19	<= 25	25	-

## Echantillon : 201904047/2/1

PC/19/B1/SU/2/5

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul  
- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande  
- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en µg/kg)	LD (en µg/kg)	LQ (en µg/kg)
<b>Sulfamides</b> CCM - UCM/92/01 Date d'analyse: 23/04/19	Aucune des 4 molécules recherchées n'a été détectée		
<b>Sulfadiazine</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 23/04/19	<= 25	25	-
<b>Sulfadimérazine</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 23/04/19	<= 25	25	-
<b>Sulfadiméthoxine</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 23/04/19	<= 25	25	-
<b>Sulfanilamide</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 23/04/19	<= 25	25	-

Le responsable technique



Validation du rapport



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

**Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)**

**RAPPORT D'ANALYSE n° RA201904052-001**

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA  
BP 256  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date d'émission:** 11/04/2019

**Nom et adresse du prescripteur :**

SIVAP SSA  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date de réception :** 05/04/2019

**Commémoratifs :** PSPC 2019 - Porcin.

**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201904052/1/1	PC/19/B2a/AV /1/2	Porc	Foie	Mâle castré	85kg	21/03/19	-6.8°	Non
201904052/2/1	PC/19/B2a/AV /2/2	Porc	Foie	Mâle castré	102.5kg	18/10/18	-6.8°	Non

## Echantillon : 201904052/1/1

PC/19/B2a/AV /1/2

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande
- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en µg/kg)	LQ (en µg/kg)
<b>Avermectines</b> HPLC - LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 09/04/19	Aucune des 6 molécules recherchées n'a été détectée	
<b>Abamectine</b> LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 09/04/19	<= 10	10
<b>Doramectine</b> LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 09/04/19	<= 10	10
<b>Emamectine</b> LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 09/04/19	<= 10	10
<b>Eprinomectine</b> LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 09/04/19	<= 10	10
<b>Ivermectine</b> LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 09/04/19	<= 10	10
<b>Moxidectine</b> LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 09/04/19	<= 10	10

## Echantillon : 201904052/2/1

PC/19/B2a/AV /2/2

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande
- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en µg/kg)	LQ (en µg/kg)
<b>Avermectines</b> HPLC - LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 09/04/19	Aucune des 6 molécules recherchées n'a été détectée	
<b>Abamectine</b> LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 09/04/19	<= 10	10
<b>Doramectine</b> LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 09/04/19	<= 10	10
<b>Emamectine</b> LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 09/04/19	<= 10	10
<b>Eprinomectine</b> LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 09/04/19	<= 10	10
<b>Ivermectine</b> LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 09/04/19	<= 10	10
<b>Moxidectine</b> LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 09/04/19	<= 10	10

Le responsable technique



Validation du rapport



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

**Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)**

**RAPPORT D'ANALYSE n° RA201904083-001**

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA  
BP 256  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date d'émission:** 03/07/2019

**Nom et adresse du prescripteur :**

SIVAP SSA  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date de réception :** 11/04/2019

**Commémoratifs :** PSPC 2018 - Porcin.

**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201904083/1/1	PC/19/B2a/BE/1/3	Porc	Muscle		89kg	21/03/19	-6.8	Non
201904083/2/1	PC/19/B2a/BE/2/3	Porc	Muscle		85kg	21/03/19	-6.8°	Non

**Echantillon : 201904083/1/1**

PC/19/B2a/BE/1/3

Analyse	Résultat (en µg/kg)
<b>Benzimidazole (2019/ST020) selon ANSES/LMV/15/02 - LC/MSMS Date d'analyse: 25/06/19</b>	Aucune des molécules recherchées (selon la liste Inovalys 2019) n'a été détectée.

**Echantillon : 201904083/2/1**

PC/19/B2a/BE/2/3

Analyse	Résultat (en µg/kg)
<b>Benzimidazole (2019/ST020) selon ANSES/LMV/15/02 - LC/MSMS Date d'analyse: 25/06/19</b>	Aucune des molécules recherchées (selon la liste Inovalys 2019) n'a été détectée.

**Les analyses portant la mention 2019/ST020 ont été sous-traitées à: INOVALYS LE MANS**

Le responsable technique



Validation du rapport



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

**Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)**

**RAPPORT D'ANALYSE n° RA201905025-001**

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA  
BP 256  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date d'émission:** 17/05/2019

**Nom et adresse du prescripteur :**

SIVAP SSA  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date de réception :** 06/05/2019

**Commémoratifs :** PSPC 2019 - Porcin.

**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201905025/1/1	PC/19/B1/SU/3/5		Muscle	Femelle	85kg	16/04/19	-5.1	Non
201905025/2/1	PC/19/B1/SU/4/5		Muscle	Femelle	77kg	25/04/19	-5.1	Non
201905025/3/1	PC/19/B1/SU/5/5		Muscle	Femelle	89kg	25/04/19	-5.1	Non

**Echantillon : 201905025/1/1**

PC/19/B1/SU/3/5

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul  
- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande  
- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en µg/kg)	LD (en µg/kg)	LQ (en µg/kg)
<b>Sulfamides</b> CCM - UCM/92/01 Date d'analyse: 15/05/19	Aucune des 4 molécules recherchées n'a été détectée		
<b>Sulfadiazine</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 15/05/19	<= 25	25	-
<b>Sulfadimérazine</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 15/05/19	<= 25	25	-
<b>Sulfadiméthoxine</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 15/05/19	<= 25	25	-
<b>Sulfanilamide</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 15/05/19	<= 25	25	-

**Echantillon : 201905025/2/1**

PC/19/B1/SU/4/5

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul  
- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande  
- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en µg/kg)	LD (en µg/kg)	LQ (en µg/kg)
<b>Sulfamides</b> CCM - UCM/92/01 Date d'analyse: 15/05/19	Aucune des 4 molécules recherchées n'a été détectée		
<b>Sulfadiazine</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 15/05/19	<= 25	25	-
<b>Sulfadimérazine</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 15/05/19	<= 25	25	-
<b>Sulfadiméthoxine</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 15/05/19	<= 25	25	-
<b>Sulfanilamide</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 15/05/19	<= 25	25	-

## Echantillon : 201905025/3/1

PC/19/B1/SU/5/5

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande

- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en µg/kg)	LD (en µg/kg)	LQ (en µg/kg)
<b>Sulfamides</b> CCM - UCM/92/01 Date d'analyse: 15/05/19	Aucune des 4 molécules recherchées n'a été détectée		
<b>Sulfadiazine</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 15/05/19	<= 25	25	-
<b>Sulfadimérazine</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 15/05/19	<= 25	25	-
<b>Sulfadiméthoxine</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 15/05/19	<= 25	25	-
<b>Sulfanilamide</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 15/05/19	<= 25	25	-

Le responsable technique



Validation du rapport



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

**Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)**

**RAPPORT D'ANALYSE n° RA201905026-001**

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA  
BP 256  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date d'émission:** 06/05/2019

**Nom et adresse du prescripteur :**

SIVAP SSA  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date de réception :** 06/05/2019

**Commémoratifs :** PSPC 2019 - Porcin.

**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201905026/1/1	PC/19/B1/AN/6/10	Porc	Muscle	Femelle		18/04/19	-5.1°	Non
201905026/2/1	PC/19/B1/AN/7/10	Porc	Muscle	Femelle		26/04/19	-5.1°	Non

**Echantillon : 201905026/1/1**

PC/19/B1/AN/6/10

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Kit R-Biopharm PREMI TEST Date d'analyse: 03/05/19	Absence

**Echantillon : 201905026/2/1**

PC/19/B1/AN/7/10

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Kit R-Biopharm PREMI TEST Date d'analyse: 03/05/19	Absence

Le responsable technique



Validation du rapport



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)**

AMENDEMENT (merci de détruire le rapport initial)

**RAPPORT D'ANALYSE n° RA201905027-001**

Solde des résultats du dossier

*Annule et remplace le RA201905027-001 du 21/05/2019*

**Date d'émission:** 20/06/2019

**Nom et adresse du prescripteur :**

SIVAP SSA  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date de réception :** 06/05/2019

**Commémoratifs :** PSPC 2019 - Porcin.

Motif de l'amendement: Modification du numéro de la version de la méthode d'analyse

SIVAP - SSA  
BP 256  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201905027/1/1	PC/19/B3c/Pb/Cd/1/2	Porc	Foie	Femelle	92.5kg	26/04/19	- 5,1°C	Non

## Echantillon : 201905027/1/1

PC/19/B3c/Pb/Cd/1/2

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande

- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
<b>Cadmium</b> Mét. int. CS10M2 (rev10) selon ANSES CIME02 Date d'analyse: 17/05/19	0.02 +/- 0.006	0,003	0,005
<b>Plomb</b> Mét. int. CS10M2 (rev10) selon ANSES CIME02 Date d'analyse: 17/05/19	<= 0.02	0,01	0,02

Le responsable technique



Validation du rapport



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.